



**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA  
SELECTION D' UNE ORGANISATION SOUS RECIPIENDAIRE DU  
PROJET « LINKS » DANS LA REGION SANITAIRE DU  
WORODOUGOU-BERE**

**(HEALTH ALLIANCE INTERNATIONAL)**

**TERMES DE REFERENCES**

## CONTEXTE

**HEALTH ALLIANCE INTERNATIONAL (HAI)** est une ONG Internationale dont la mission est de promouvoir des politiques et des programmes de soutien visant à renforcer les soins de santé primaires du gouvernement dans le soutien social, économique primaire ainsi que l'équité pour tous. Depuis 2007, HAI travaille en Côte d'Ivoire en partenariat avec le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique notamment dans la mise en œuvre des interventions de lutte contre le VIH/sida. Il s'agit notamment des offres de services de prévention (Conseil-dépistage, PTME), la prise en charge médicale et psychosociale des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et l'accès de ces PVVIH à l'offre de charge virale .

Dans le cadre de son projet dénommé « Projet LINKS » financé par le CDC/PEPFAR pour la Prévention du VIH et la Prise en Charge des PVVIH dans la région sanitaire du Worodougou-Béré, HAI voudrait s'attacher les services d'une ONG afin de mener les activités de Soins et Soutien dans les districts sanitaires de la région sus citée pour la période d'Octobre 2019 à Septembre 2020.

### **I- DESCRIPTION DU PROJET ET ZONES D'INTERVENTION**

#### **A- Activités requises par domaine programmatique**

Volet 1	DEPISTAGE
Paquet Minimum d'Activités	✓ Offrir le dépistage aux sujets contacts dans le cadre de l'index testing : enfants biologiques et partenaires sexuels des cas index dans le centre de santé et dans la communauté
Volet 2	SOINS ET SOUTIEN AUX PVVIH
Paquet Minimum d'activités	✓ Offrir le conseil d'adhérence à toute PVVIH ✓ Retenir les PVVIH dans les soins ✓ Assurer la gestion des rendez vous ✓ Assurer l'offre d'un paquet de soins complet aux PVVIH
Volet 3	ACCES A LA CHARGE VIRALE
Paquet Minimum d'activités	✓ Identifier les PVVIH en besoin de CV ✓ Etablir la liste des PVVIH éligible pour la CV ✓ Assurer l'accès des PVVIH à l'offre de la CV ✓ Assurer le renforcement de l'observance des PVVIH ayant une virémie élevée
Volet 4	Coordination des interventions
Paquet Minimum d'activité	✓ Assurer une présence permanente sur site

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réaliser des visites de suivi et d'encadrement sur site</li> <li>✓ Réaliser des visites de supervision</li> <li>✓ Organiser des réunions de coordination</li> <li>✓ Elaborer des rapports périodiques, hebdomadaire, mensuel ou trimestriel</li> </ul>
Volet 5	Développer des stratégies de rétention des PVVIH dans les soins

Le projet à soumettre devra :

- Porter sur les activités de prévention et de soins et soutien ainsi que l'accès au traitement et la mesure de la charge virale aux Personnes vivant avec le VIH (PVVIH) dans les centres de santé et dans la communauté

### **B- Zones d'Intervention**

Les zones d'interventions sont les districts sanitaires (DS) de Séguéla et de Mankono situés dans la région sanitaire de Worodougou-Béré, dans le Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire.

Dans le DS de Seguela, les activités seront conduites dans quinze (15) structures sanitaires, tandis que dans le DS de Mankono, ce sont treize (13) structures sanitaires qui seront concernées. (voir liste des centres de santé en annexe)

## **II- CRITERES D'ELIGIBILITES ET DE SELECTION**

1. Localisation dans la région sanitaire concernée (Existence d'un siège)
2. Avoir un titre de reconnaissance officielle (Publication de l'existence de l'ONG au Journal Officiel de la République de CI)
3. Avoir une expérience dans le domaine du VIH/SIDA d'au moins deux ans (pouvons-nous préciser les domaines précis ?)
4. Connaître la problématique liée aux VIH/Sida et aux soins et soutien dans le programme de la lutte contre le VIH en Cote d'Ivoire
5. Avoir au moins 2 ans d'expérience dans la gestion des financements du gouvernement Américain
6. Etre bien impliqué dans les activités des structures étatiques (district sanitaire, centre social, plate forme) et association ou réseau d'ONG
7. La capacité d'avoir conduit un projet similaire et d'avoir eu un bon taux de réalisation dans l'atteinte des 3X90 serait un atout

## **III- DUREE**

Le financement acquis est valable pour une période de 12 mois renouvelable en fonction des résultats et de la disponibilité des ressources du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 septembre 2020.

#### **IV- MONTANT du FINANCEMENT**

Le montant de la subvention est variable selon la cible annuelle de l'organisation et le cout unitaire par indicateur clé pour chaque domaine programmatique

#### **V- DOSSIER DE SOUMISSION**

Veillez soumettre sous pli fermé :

1. Une lettre d'Intention adressée au Directeur pays de HAI (caractère Time News roman, Police 10, Interligne 1,5)
2. Un support physique du projet (Voir le canevas de présentation de projet)
3. Les statuts et règlement intérieur de l'organisation
4. La photocopie du récépissé de déclaration d'association et la photocopie de la publication de l'existence de l'ONG au Journal Officiel de la République de CI
5. Rapport d'Activités de l'année précédente
6. CV du personnel clé (Directeur /Coordonnateur de projet, responsable suivi &Evaluation, Responsable Financier/Comptable)
7. Lettres de Références de précédents bailleurs
8. Agréments des autorités sanitaires locales
9. Immatriculation CNPS
10. Déclaration Fiscale d'Existence comportant le numéro contribuable
11. Attestation de régularité fiscale

#### **VI- PROCESSUS DE SELECTION**

Cet avis d'appel à manifestation d'Intérêt concerne les organisations remplissant les conditions administratives légales et disposant des capacités opérationnelles (système de gestion financière et comptable) et techniques adéquates pour fournir les services requis et en assurer le rapportage. Un comité de sélection pluridisciplinaire évaluera les propositions reçues selon la pertinence du projet proposé aux critères bien définis.

Seules les ONG présélectionnées seront contactées pour une évaluation préliminaire faite sur site avant la sélection finale des ONG retenues pour signature de protocole.

Clauses de Disqualification :

- o Les organisations n'ayant pas une existence légale et un siège dans la région concernée seront d'emblée disqualifiées
- o les dossiers transmis au-delà du délai prescrit ne seront pas examinés

- o Les descriptions de programmes ne respectant pas le canevas prescrit ne seront pas examinées
- o Les dossiers incomplets seront systématiquement disqualifiés

## **VII- DELAI DE SOUMISSION**

**Le délai de transmission des offres est le lundi 16 Septembre 2019 à 17H**

## **VIII- COMMENT POSTULER**

Déposer votre dossier de soumission au :

Bureau régional HAI de Korhogo sis au district sanitaire de Korhogo

Contact : 36 86 00 86

Bureau régional HAI de Bondoukou sis à Bondoukou

Contact : 35 90 54 32

Bureau régional de IRAA sis à Bouaké, quartier Kennedy

Contact : 31 65 28 70

Bureau Pays de Health Alliance International à Cocody Angré 7è Tranche.

Contact : 22 50 92 60

## ANNEXES :

### **1. CANEVAS DE PRESENTATION DE LA PROPOSITION DE PROJET**

Le contenu de la proposition du projet doit avoir les éléments suivant :

#### **I. Contact de l'organisation**

Titre du Projet  
Durée du Projet:

- Contact de l'organisation qui propose projet : Mentionner la liste, la qualification et le contact des personnes ressources de l'organisation.

#### **II. Résumé du Projet (1/2 à 1 page)**

Description de l'ensemble du projet

#### **III. Descriptif du Projet (5-7 pages)**

- A. Contexte
- B. Justification
- C. Objectifs du Projet
  - i. Objectif général
  - ii. Objectif(s) Spécifique(s)
- D. Activités du Projet
- E. Résultats Attendus
- F. Méthodologie et Pérennité
  - i. Méthodes d'approche
  - ii. Pérennité
  - iii. Procédure de suivi et d'évaluation
  - iv. Principales activités
- G. Bénéficiaires du Projet
- H. Participants au Projet
- I. Gestion du Projet
- J. Analyse de Risques (Optionnel)
- K. Durabilité (Optionnel)

#### **IV. Budget (2-3 pages)**

#### **V. Annexes**

- Informations précises sur l'organisation (Profil, Direction, programmes, plan stratégique, etc...)

## 2. Liste des centres de santé

District sanitaire	Structures sanitaires
Seguela	Centre Hospitalier Regional de Seguela Centre de Diagnostic et de Traitement de Seguela Centre de Sante Rural de BOBI Centre de Sante Rural de DIARABANA Centre de Sante Rural de TEGUELA Centre de Sante Urbain de Djibrosso Centre de Sante Urbain de Dualla Centre de Sante Urbain de Massala Centre de Sante Urbain de Morondo Centre de Sante Urbain de Sifie Centre de Sante Urbain de Worofla CSU-D PUBLIC de SEGUELA Hopital General de Kani Protection Maternelle Infantile de Seguela Service de Sante Scolaire et Universitaire de Seguela
Mankono	Centre de Sante Notre Dame Marandalah Centre de Sante Rural de Faraba Centre de Sante Rural de KPESSO Centre de Sante Rural de Sononzo Centre de Sante Rural de Soukourougban Centre de Sante Rural de Trafesso Centre de Sante Urbain de BOUANDOUGOU Centre de Sante Urbain de Dianra Centre de Sante Urbain de Kongasso Centre de Sante Urbain de Kounahiri Centre de Sante Urbain de Sarhala Centre de Sante Urbain de Tieningboue Hôpital General de Mankono